



## NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

# FR4100230 - Vallée de la Saône

<a href="#">1. IDENTIFICATION DU SITE</a> .....	<a href="#">1</a>
<a href="#">2. LOCALISATION DU SITE</a> .....	<a href="#">2</a>
<a href="#">3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES</a> .....	<a href="#">3</a>
<a href="#">4. DESCRIPTION DU SITE</a> .....	<a href="#">6</a>
<a href="#">5. STATUT DE PROTECTION DU SITE</a> .....	<a href="#">8</a>
<a href="#">6. GESTION DU SITE</a> .....	<a href="#">8</a>

## 1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type B (pSIC/SIC/ZSC)	1.2 Code du site FR4100230	1.3 Appellation du site Vallée de la Saône
1.4 Date de compilation 30/11/1995	1.5 Date d'actualisation 31/08/2008	

### 1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Lorraine	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
<a href="http://www.developpement-durable.gouv.fr">www.developpement-durable.gouv.fr</a>	<a href="http://www.lorraine.developpement-durable.gouv.fr">www.lorraine.developpement-durable.gouv.fr</a>	<a href="http://www.mnhn.fr">www.mnhn.fr</a> <a href="http://www.spn.mnhn.fr">www.spn.mnhn.fr</a>
<a href="mailto:en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr">en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr</a>		<a href="mailto:natura2000@mnhn.fr">natura2000@mnhn.fr</a>

### 1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/08/1998



(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 07/12/2004

(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 13/04/2007

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : [http://www.legifrance.gouv.fr/jo\\_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000000282234](http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000000282234)

## 2. LOCALISATION DU SITE

### 2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

**Longitude** : 5,61667°

**Latitude** : 48,36056°

### 2.2 Superficie totale

29 ha

### 2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

### 2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
41	Lorraine

### 2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
88	Vosges	100 %

### 2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
88270	LIFFOL-LE-GRAND
88303	MIDREVAUX
88344	PARGNY-SOUS-MUREAU
88511	VILLOUXEL

### 2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)



### 3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

#### 3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
<a href="#">3140</a> <i>Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.</i>		0,02 (0,06 %)			C	C	B	C
<a href="#">6210</a> <i>Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)</i>		2,03 (7 %)			B	C	B	B
<a href="#">6410</a> <i>Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)</i>		3,19 (11 %)			B	C	B	C
<a href="#">6510</a> <i>Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)</i>		3,48 (12 %)			B	C	B	B
<a href="#">7220</a> <i>Sources pétrifiantes avec formation de tuf (Cratoneurion)</i>	X	0,58 (2 %)			A	C	B	B
<a href="#">7230</a> <i>Tourbières basses alcalines</i>		1,45 (5 %)			C	C	B	C

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A =  $100 \geq p > 15 \%$  ; B =  $15 \geq p > 2 \%$  ; C =  $2 \geq p > 0 \%$  .
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Évaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

#### 3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat. C R V P	Qualité des données	A B C D	A B C		
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1060	<a href="#">Lycaena dispar</a>	p			i	P		D			



M	1324	<a href="#">Myotis myotis</a>	c			i	P		D			
---	------	-------------------------------	---	--	--	---	---	--	---	--	--	--

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A =  $100 \geq p > 15 \%$  ; B =  $15 \geq p > 2 \%$  ; C =  $2 \geq p > 0 \%$  ; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

### 3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
M		<a href="#">Eptesicus serotinus</a>			i	P			X		X	
M		<a href="#">Myotis nattereri</a>			i	P			X		X	
M		<a href="#">Nyctalus leisleri</a>			i	P			X		X	
M		<a href="#">Pipistrellus pipistrellus</a>			i	P			X		X	
P		<a href="#">Aster amellus</a>			i	V						X
P		<a href="#">Carex davalliana</a>			i	R						X
P		<a href="#">Eriophorum latifolium</a>			i	V						X
P		<a href="#">Filipendula vulgaris</a>			i	R						X
P		<a href="#">Galium boreale</a>			i	R						X
P		<a href="#">Gentiana pneumonanthe</a>			i	R						X
P		<a href="#">Gymnadenia odoratissima</a>			i	V			X			
P		<a href="#">Scabiosa pratensis</a>			i	V						X



P		<a href="#">Thalictrum saxatile</a>			i	V						X
P		<a href="#">Fagus sylvatica var. tortuosa</a>			i	P						X

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : **IV, V** : annexe où est inscrite l'espèce (directive « Habitats ») ; **A** : liste rouge nationale ; **B** : espèce endémique ; **C** : conventions internationales ; **D** : autres raisons.



## 4. DESCRIPTION DU SITE

### 4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	43 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	13 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	26 %
N16 : Forêts caducifoliées	18 %

### Autres caractéristiques du site

Site éclaté de milieux secs de forêt et pelouses à orchidées et de milieu humides à tourbeux sur calcaire. Le site présente des places situées dans la vallée alluviale à proximité de la Saonelle et des sites situés sur les pentes assez accusées du plateau calcaire.

Vulnérabilité : Le problème de l'embroussaillage se pose dans les zones sèches comme dans les zones humides. La conservation des petits sites tourbeux suppose par ailleurs de favoriser un environnement prairial de bonne qualité dans l'ensemble du fond de la vallée de la Saônelle. Les prairies restent menacées par l'intensification agricole.

### 4.2 Qualité et importance

Site éclaté remarquable surtout par ses pelouses à orchidées et ses tourbières alcalines. Ces dernières, rares en Lorraine, abritent des plantes fort peu représentées dans la région, comme *Carex davalliana* ou *Gymnadenia odoratissima*.

### 4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
H	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		I
H	J02.06	Captages des eaux de surface		I
L	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		O
L	A02	Modification des pratiques culturales (y compris la culture perenne de produits forestiers non ligneux : oliviers, vergers, vignes )		O
L	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		O
L	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		O
L	A10	Remembrement agricole		O
L	A10.01	Elimination des haies et bosquets ou des broussailles		O
L	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		O



L	B02.04	Elimination des arbres morts ou dépérissants		O
L	B03	Exploitation forestière sans reboisement ou régénération naturelle		O
L	D01.02	Routes, autoroutes		O
L	D01.04	Voie ferrée, TGV		O
L	D02.09	Autres formes de transport d'énergie		O
L	D04.02	Aérodromes, héliports		O
L	E01.01	Urbanisation continue		O
L	E02	Zones industrielles ou commerciales		O
L	E03	Décharges		O
L	H	Pollution		O

#### Incidences positives

Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A03	Fauche de prairies		I
H	A04	Pâturage		I
M	A04	Pâturage		O

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

#### 4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété d'une association, groupement ou société	%
Collectivité territoriale	%
Domaine régional	%
Propriété privée (personne physique)	%

#### 4.5 Documentation

CPEPESC Lorraine, 2007. Inventaire des chiroptères.

CSL, 2007. Site Natura 2000 de la Vallée de la Saône FR4100230 INVENTAIRE ET CARTOGRAPHIE DES HABITATS ET ESPECES VEGETALES

CSL, 2006. Plan de gestion des sites naturels protégés de la Roche, la Glaire et l'Aviove à Villouxel (88)

CSL, 2002. Plan de gestion du site naturel du marais les Roseaux à Liffol-le-Grand (88)

Lien(s) :



## 5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
15	Terrain acquis par un conservatoire d'espaces naturels	23 %

## 5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
15	Propriété CSL "Liffol le Grand" 2 ha		%
15	Convention CSL "Villouxel" 4.4 ha		%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

## 5.3 Désignation du site

# 6. GESTION DU SITE

## 6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation :

Adresse :

Courriel :

## 6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

## 6.3 Mesures de conservation

Les actions déjà engagées sur le site :

Environ 20 % des sites inventoriés ont déjà fait l'objet d'une action de protection foncière menée par le Conservatoire des Sites Lorrains :

- acquisition de 2 ha de marais sur Liffol le Grand en 1984.





- convention de protection de 15 ans établie en 1992 avec la Commune de Villouxel, pour 4,4 ha comportant la pelouse calcaire de la Roche et les tourbières alcalines de la Glaire et de l'Aviove.

Ces deux sites sont dotés d'un plan de gestion depuis 1994 pour Villouxel et en 1995 pour Liffol-le-Grand. Chaque année, des travaux d'entretien sont réalisés par le Conservatoire des Sites Lorrains avec l'appui de bénévoles locaux.

Les orientations envisageables pour la gestion future :

Les petites zones humides ou tourbières alcalines de pente localisées sur Pargny-sous-Mureau et Midrevaux ont subi des dégradations parfois importantes, aussi leur restauration écologique nécessitera des travaux hydrauliques et de débroussaillage.

La poursuite des travaux et études de gestion devrait permettre à terme de garantir la pérennité des espèces et des habitats prioritaires typiques des tourbières de pente.

La conservation de ces micro-sites tourbeux suppose par ailleurs de favoriser un environnement prairial de bonne qualité dans l'ensemble du fond de la vallée de la Saône. En ce sens, la mise en oeuvre en relation avec la profession agricole, de mesures de type agri-environnemental serait nécessaire pour inciter les exploitants agricoles au maintien de prairies permanentes extensives.